

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a pris acte de l'engagement écrit par lequel Seymour Levine (ex-membre no 3796) a consenti à limiter ses activités professionnelles dans le domaine de la protection incendie.

Monsieur Levine, dont le domicile professionnel était situé à Westmount, province de Québec, s'est engagé à ne plus exercer dans ce domaine le 19 novembre 2010. Depuis cette date, il n'est plus autorisé à y exercer des activités.

